

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 12560**

Intitulé

Consultant(e) en intelligence économique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Ecole européenne d'intelligence économique (EEIE) Directeur général

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le(la) consultant(e) en intelligence économique est un professionnel qui accompagne les dirigeants sur le processus de collecte, d'analyse et d'exploitation de l'information en vue d'orienter leurs décisions stratégiques.

Spécialiste du management de l'information, son action comprend la recherche d'informations (sources internet et/ou humaine) et la configuration d'outil de veille pour cartographier un secteur, valider un partenaire, orienter une action d'influence prévenir et aider à résoudre les crises.

Les capacités attestées :

1 - Rechercher de l'information formalisée et non formalisée. Développer un système de veille

Recherche et collecte d'informations

Mise en place d'actions de Veille

2 - Réaliser des Benchmark (études comparatives) et des validations de partenaires

Analyse de la situation et du positionnement d'entreprises

Réalisation et présentation d'études de marchés

3 - Elaborer des stratégies de lobbying / Exploiter - ou se prémunir - des leviers d'influence et de contre influence

Elaboration et initialisation d'une stratégie de Lobbying

Déploiement de stratégies d'influence media

4 - Management du risque et gestion de situation de crise

Etude des risques d'organisations

Gestion et communication de crise

5 - Management de projet

Elaboration et design du projet d'intervention

Pilotage et management de projet

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le métier s'exerce dans un cabinet-conseil spécialisé ou au sein d'un service dédié.

La recherche et l'exploitation de l'information est de fait une activité très transverse. L'intelligence Economique intéresse donc autant les entreprises, les banques et organismes financiers, les collectivités territoriales que les associations ou ONG et ce, quelle que soit leur taille.

Consultant/e en intelligence économique, Auditeur/trice en Intelligence Economiste, Directeur/trice ou responsable en Intelligence Economique, Consultant/e en information stratégique, Consultant/e en validation de partenaire, Business Developer, Analyste, Haut/e encadrant/e renseignement (Gendarmerie Nationale...), Directeur/trice de la veille (législative, stratégique, réglementaire...)

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

Réglementation d'activités :

Le(La) consultant(e) en intelligence économique doit respecter les chartes d'éthique et de déontologie de la profession, les règles du droit de la CNIL et faire preuve d'une bonne moralité.

La loi Macron comprend un volet sur le droit des affaires, la LOPSI II visait à soumettre l'exercice de l'activité à une demande préfectorale.

Mais aujourd'hui, aucune loi ne régleme spécifiquement l'activité.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La formation « consultant(e) en intelligence économique » est composé de cinq modules de certification :

- Méthodologie de recherche d'informations
- Réalisation d'une étude de marché
- Mise en situation professionnelle : Stratégie d'influence au service de l'entreprise
- Cartographie des risques d'une organisation
- Mémoire de recherche professionnel

Le titre est délivré aux candidats/tes ayant validé les 5 modules

En fonction des expériences des candidats/tes et de leurs compétences, le titre peut également être obtenu par la mise en œuvre d'une procédure de VAE.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est composé de 5 personnes: - 1 président/e professionnel/le extérieur/e à l'établissement - 3 professionnels/les du secteur non intervenants/tes dans l'établissement (les 4 professionnels/les à parité employeurs et salariés) - Le Directeur Général de l'EEIE - Le Directeur Associé de l'EEIE
En contrat d'apprentissage	X	Le jury est composé de 5 personnes: - 1 président/e professionnel/le extérieur/e à l'établissement - 3 professionnels/les du secteur non intervenants/tes dans l'établissement (les 4 professionnels/les à parité employeurs et salariés) - Le Directeur Général de l'EEIE - Le Directeur Associé de l'EEIE
Après un parcours de formation continue	X	Le jury est composé de 5 personnes: - 1 président/e professionnel/le extérieur/e à l'établissement - 3 professionnels/les du secteur non intervenants/tes dans l'établissement (les 4 professionnels/les à parité employeurs et salariés) - Le Directeur Général de l'EEIE - Le Directeur Associé de l'EEIE
En contrat de professionnalisation	X	Le jury est composé de 5 personnes: - 1 président/e professionnel/le extérieur/e à l'établissement - 3 professionnels/les du secteur non intervenants/tes dans l'établissement (les 4 professionnels/les à parité employeurs et salariés) - Le Directeur Général de l'EEIE - Le Directeur Associé de l'EEIE
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE prévu en 2011	X	Le jury est composé de 5 personnes: - 1 président/e professionnel/le extérieur/e à l'établissement - 3 professionnels/les du secteur non intervenants/tes dans l'établissement (les 4 professionnels/les à parité employeurs et salariés) - Le Directeur Général de l'EEIE - Le Directeur Associé de l'EEIE

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 19 avril 2011 publié au Journal Officiel du 12 mai 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, code NSF 320, sous l'intitulé Consultant en intelligence économique avec effet au 10 octobre 2007, jusqu'au 12 mai 2016.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 26 mai 2016 publié au Journal Officiel du 07 juin 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour quatre ans, au niveau I, sous l'intitulé "Consultant(e) en intelligence économique" avec effet au 12 mai 2016, jusqu'au 07 juin 2020.

Pour plus d'informations**Statistiques :**

30 titulaires de la certification par an en moyenne

<http://www.eeie.fr>

Autres sources d'information :

contact@eeie.fr

[Ecole Européenne d'Intelligence Economique \(EEIE\)](#)

Lieu(x) de certification :

Ecole Européenne d'Intelligence Economique (EEIE)

7 rue des réservoirs - 78000 Versailles

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Ecole Européenne d'Intelligence Economique (EEIE)

7 rue des réservoirs - 78000 Versailles

Historique de la certification :